La veille municipale

mercredi 14 mai 2008 volume 11, numéro 20 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du
Québec, Partie 2, fascicule
n° 20 du 14 mai 2008

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 19 du 10 mai 2008

Gaudet Éditeur Itée 5278, rue Nantel Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 514/893-0244 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale. Bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, [R.R.Q., c. **A-2.1**, D. 408-2008 du 23-04-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 2081], nouveau.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire, [R.R.Q., c. C-26, D. 418-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2084], nouveau.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une puéricultrice ou une garde-bébé et par d'autres personnes, [R.R.Q., c. C-26, D. 419-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2087], nouveau.

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées par les membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, [R.R.Q., c. C-26, D. 421-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2089], nouveau.

Règlement sur l'exercice des activités décrites aux articles 39.7 et 39.8 du Code des professions, [R.R.Q., c. C-26, r. 19.2.3], section I, aa. 2, section II, 3.1, 3.2.

Règlement modifiant le Règlement sur l'exercice des activités décrites aux articles 39.7 et 39.8 du Code des professions, D. 426-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2096, aa. 1-3.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire, [R.R.Q., c. C-26, r. 110.4], remplacé.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire, D. 418-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2084, a. 10.

Code de déontologie des inhalothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 121.1.0001], aa. 11.1, 40.1.

Règlement modifiant le Code de déontologie des inhalothérapeutes du Québec, D. 422-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2090, aa. 1, 2.

Règlement sur la délivrance du permis de technologiste médical exerçant dans le domaine de la cytopathologie, [R.R.Q., c. C-26, r. 169.3], aa. 4.4, 4.7-4.9.

Règlement modifiant le Règlement sur la délivrance du permis de technologiste médical exerçant dans le domaine de la cytopathologie, D. 425-2008 du 30-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2095, aa. 1-4.

Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme ou de la formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 170.1.1], aa. 2, 5, 8-10.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme ou de la formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre professionnel des technologistes *médicaux du Québec*, D. 424-2008 du 30-04-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 2093, aa. 1-5.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 20 du 14 mai 2008

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Modification au décret numéro 1297-86 du 27 août 1986 relativement à l'octroi au ministère des Affaires municipales de crédits de 5 452 000 \$ au cours de l'exercice 1986-1987, à même le fonds consolidé du revenu, pour couvrir les frais directs relatifs à la réorganisation du territoire de la Ville de Schefferville.

D. 391-2008 du 23-04-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 2149

Modification du décret numéro 1068-2004 du 16 novembre 2004 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur d'Intersan inc. pour la réalisation du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Sophie.

D. 406-2008 du 23-04-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 2160.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice des propriétaires de la résidence principale sise au 40, rue du Domaine-Desmarais, dans la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan.

A.M. 0012-2008 du 28-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2165.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux travaux de bris de couvert de glace et aux inondations survenues entre le 1er et le 23 avril 2008, dans des municipalités du Ouébec.

A.M. 0013-2008 du 28-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 2165.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière pour les besoins de première nécessité lors de sinistres relativement à l'évacuation des résidences principales sises au 596 et au 600 rue Lafrance, dans la Ville de Gatineau.

A.M. 0014-2008 du 19-04-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 2167.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 19 du 10 mai 2008

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-HAM-SUD (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 415.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 415.

VILLE DE BOISBRIAND

(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 415.

VILLE DE LORRAINE (*Prolongation* de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 415.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ, AVIS DE PRÉSENTATION D'UN...

VILLE DE SAINT-HYACINTHE ET VILLE DE SHAWINIGAN.

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 425.

<u>VENTES POUR TAXES, AVIS DE</u> <u>PUBLICATION</u>

MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 425.